

Mars 2008

A noter sur votre agenda

Contact : CSTB – Brigitte Lai – Tél. 01 64 68 89 95 – Mail : brigitte.lai@cstb.fr

- **27 mars 2008 : La certification CSTBat Service "Traitement des eaux"**

En savoir plus : http://www.cstb.fr/produits/certification/App_detail.asp?ID_app=147&listMode

Contact : François Derrien, responsable de la division Eaux & Bâtiments

Tél. 01 64 68 82 80 – Mail : francois.derrien@cstb.fr

- **10 avril 2008 : Carte blanche à Tribu – Alain Bornarel**

En collaboration avec Archinov

Site d'Archinov : <http://www.archinov.com/>

- **22 avril 2008 : Deux heures au CSTB**

Présentation du ISI –Ingénierie de la Sécurité : séisme, mouvements de sol, incendie

Contact : Ménad Chenaf, responsable de la division Ingénierie de la Sécurité

Tél. 01 64 68 83 28 – Mail : menad.chenaf@cstb.fr

Vient de paraître...

<http://boutique.cstb.fr/>

- **Guide réglementaire : Concevoir des espaces accessibles à tous**

Transports, voirie, habitations, ERP, IOP, lieux de travail (3^e édition)

Ce guide explique comment appréhender la loi du 11 février 2005, les directives, les décrets et les arrêtés récemment publiés en présentant les principaux textes réglementaires s'appliquant à l'accessibilité pour tous, y compris les personnes handicapées. Il aborde les questions que les professionnels du cadre bâti se posent à la lecture des nouveaux textes, parmi lesquelles : Qu'est-ce que la chaîne de déplacement ? Quelles sont les dates d'application et les échéances ? Quels sont les procédures et le cadre réglementaire à respecter lors de l'aménagement, la construction ou la transformation d'espaces ? Existe-t-il des possibilités de dérogations ? Quelle règle appliquer selon les travaux envisagés ?

Ces questions et bien d'autres sont traitées selon plusieurs angles d'approche :

- selon le type de travaux (construction neuve, transformation, réhabilitation) ;
- selon le type d'espace (hors cadre bâti, cadre bâti) ;
- selon la destination (transports, voirie, habitations, ERP, IOP, locaux de travail).